

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LOCMARIA PETANQUE

Samedi 15 Octobre 2022.

Boulodrome de Keralautent à Locmaria-Plouzané.

Le quorum étant atteint - 93 votants (62 licenciés présents et 31 licenciés représentés) - la séance est ouverte à 17h00 par le Président Patrice L'HOPITAL, qui souhaite la bienvenue aux représentants de la Municipalité : Mme Frédérique CLECH (adjointe aux sports, associations, éducation et enfance-jeunesse) et Mme Annie TALANDIER (conseillère municipale) ainsi qu'aux licenciés du club.

1 ACCUEIL PAR LE PRÉSIDENT :

Patrice L'HOPITAL remercie la municipalité pour leur présence ainsi que tous les membres du CA pour leur travail formidable tout au long de l'année dans les divers postes qui leurs sont attribués et dont pour la plupart le travail n'est pas toujours visible. Il remercie également les licenciés qui prennent part aux corvées du Club comme la préparation de la salle lors des divers événements comme celui-ci par exemple et ceux qui participent à l'entretien des terrains qui nécessite de nombreux bras. Merci également à Gaël LE ROUX et toute son équipe pour les travaux au Boulodrome et à Odile et Yvonne qui viennent nous aider à la buvette les vendredis et tout l'été et qui ne sont pas licenciées au Club.

2 LECTURE DU COMPTE-RENDU DE L'AG DU 16 OCTOBRE 2021 présenté par Christelle BIELOFF

Le compte-rendu est approuvé par les licenciés présents ou représentés.

3 BILAN FINANCIER 2022 (VOTE) / PRÉVISIONNEL 2023 : présentés par Gilles RANVIER (voir documents en annexe). Vote : le bilan financier 2022 est approuvé à l'unanimité des licenciés présents ou représentés. Vote : le prévisionnel 2023 est approuvé à l'unanimité des licenciés présents ou représentés.

4 BILAN SPORTIF 2022 / PERSPECTIVES 2023 présenté par Jean-Yves LANGA MORA pour les séniors, les féminines (Documents en annexe) et par Alexis HAMON pour les vétérans.

75 vétérans 54 inscrits en CDC. Nous avons inscrit 5 équipes en championnat

-En D2 LMP1 termine 2è avec 2 nuls et 1 défaite

-en D3 LMP2 termine 2è avec 1 seule défaite contre le 1er et meilleur 2e de tous les groupes

-En D3 LMP3 et LMP4 terminent 5e et 7e avec le même nombre de points

- En D3 LMP5 termine 3e.

Au niveau du trophée Vétérans très beau parcours avec une victoire sur Chateaulin 29-2, puis une victoire sur Carhaix sur leurs terres 24-7. Nous avons rendu les armes par une très courte défaite contre Kerhuon 14-17. Bravo à tous nos guerriers et à leur coach.

5 APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR (VOTE) présenté par Christelle BIELOFF : le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité des licenciés présents ou représentés.

6 LICENCES 2022 : TARIF ET MODE DE RENOUVELLEMENT :

Pour les inscriptions 2023, nous avons choisi une période d'inscription s'étalant sur une semaine en décembre. Cette semaine est fixée du lundi 5 décembre 2022 au samedi 10 décembre 2022, avec un samedi complémentaire pour les personnes actives.

Les permanences se feront au boulodrome, les samedis 10 et 17 décembre avec Patrice et/ou Marc de 10h à 12h, et le lundi 5 décembre, le mercredi 7 décembre et le vendredi 9 décembre avec Christelle et/ou Gilles de 13h30 à 16h.

Pièces indispensables pour votre inscription :

Pour les personnes licenciées LMP /mutées :

- . Votre licence
- . Le questionnaire de santé 2023 ou votre certificat médical si ce dernier est arrivé à expiration.
- . La fiche de souhaits avec la demande de tenues
- . 1 chèque de 40 euros.
- . La fiche de la FFPJP 2023
- . La fiche de mutation de votre ancien club

Pour les personnes désirant prendre une licence FFPJP pour la première fois :

- . Une photo récente
- . Un certificat médical pour la pratique de la pétanque en compétition
- . La fiche de souhaits avec la demande de tenues
- . 1 chèque de 40 euros.
- . La fiche de la FFPJP 2023.

Information importante : le Conseil d'administration n'a pas souhaité augmenter la cotisation cette année. Sur les 40 euros, 31 euros sont reversés à la fédération et au CD 29, les 9 euros restants sont pour le bon fonctionnement du Club.

BILAN TENUES : par Marc LE GOUILL

Depuis 1 an, j'ai repris la gestion des tenues du club et je remercie mes prédécesseurs.

En cette fin d'année, je souhaite faire un petit bilan.

HISTORIQUE :

Les tenues sont devenues obligatoire ainsi le 28 février 2019, la couleur verte a disparu du fait de l'arrêt de la collection pour laisser place au noir et au gris, puis le règlement de la fédération

évoluant, les tenues basses ont fait leur apparition le 6 octobre 2020.

Depuis février 2019, nous avons commandé et distribué :

-129 vestes

-123 polos

-93 sweats

-122 pantalons

-44 shorts

La facture de tous ces équipements (stock compris) s'élève depuis le 28 février 2019 à 20 552.24 euros dont 10 030 euros de participation licenciés/10 522.24 euros de participation partenaires.

Pour 2023 :

Il nous restera en stock après ma dernière commande du mois d'octobre 2022 :

-22 vestes

-22 polos

-28 sweats

-18 pantalons

-7 shorts

Pour info, si un licencié demande une tenue complète, soit un pantalon (32e), une veste (46,26e), un polo (37,56e), un sweat (47,16e) et un short (32e), ceci représentera 194.98 euros dont 80 euros payé par le licencié et 114.98 euros à la charge de club.

Merci à nos partenaires ainsi qu'à la "Commission partenaires" du club qui œuvre en sous-marin pour que nos finances soient saines.

Merci aussi à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de la zone stockage en mezzanine.

Et bien sûr merci aux licenciés de prendre soin de leurs tenues.

Cette année, la priorité sera d'équiper nos nouveaux licenciés et de revoir quelques tenues usagées.

Une commande sera faite en début d'année pour le moment le prix actuel est maintenu mais sur la suite rien de sur.

7 DÉMISSIONS / REMPLACEMENT DES MEMBRES DU CA (VOTE) :

Sur les 21 membres élus, cinq sont démissionnaires : Joël BRENEOL, Pascal LECLERC, Camille LE FOURN, Christophe QUINQUIS et Marcel TEILLAS. Le conseil pouvant accueillir 21 membres, il est fait appel à de nouvelles candidatures.

Florian VIEILLARD vient donc se positionner sur la liste des membres du conseil d'administration. Florian VIEILLARD est élu à l'unanimité par les membres présents ou représentés.

La liste composée de Christelle BIELOFF, Michel CASTEL, Mickael GALLOU, Alexis HAMON, Christian KERAVEC, Jean-Jacques KERAMPYRAN, Jacques KERFOURN, Jean-Yves LANGA MORA, Daniel LE FOURN, Marc Le GOUILL, Marie-Claire LE ROUSIC, Jean-Pierre LE VEN, Patrice L'HOPITAL, Albert RAMONET, Gilles RANVIER et Florian VIEILLARD étant élue pour 4 ans suivant nos statuts reste en place encore 2 ans.

8 CDC ET CHAMPIONNATS - « RAPPEL DES OBLIGATION DES LICENCIE(ES) » :

Les joueurs inscrits dans les équipes engagées dans les CDC et autres championnats sont tenus de respecter leurs engagements. Trop de joueurs se désistent au dernier moment. Nous connaissons les dates en avance, veuillez vous rendre disponible.

Gilles rappelle que les joueurs disponibles en 2022, auraient permis d'inscrire 6 équipes. Malheureusement nous n'avions que 4 capitaines déclarés dans le sondage. Gilles a accepté de prendre le Capitaneat de l'équipe 4 qui n'avait pas de capitaine, pour pouvoir maintenir 5 équipes en CDC. Par ailleurs l'effectif de chaque équipe a été renforcé afin de prendre le maximum de joueurs. Gilles comprends la déception et le mécontentement des joueurs non retenus dans les 5 équipes. Ceux ci ont été intégrés dans les remplaçants selon, les critères suivant : absence aux entraînements, disponibilités, critères de performances. Il appartiendra pour l'année 2023 de constituer éventuellement 6 équipes parmi lesquelles seront désignés les capitaines.

Le port de la tenue du Club - haut et bas - est obligatoire.

9 TRAVAUX RÉALISÉS ET A VENIR :

Présentation par Jean-Pierre LE VEN, vice-président.

Travaux réalisés ;

- Bar adapté au nombre de licenciés
- Local de stockage consommables et vêtements
- Télévision, écran de lecture des matchs
- Terrains extérieurs 7 en plus et entretien

Travaux demandés :

- Peinture au sol au niveau de l'entrée, et rafraîchissement des peintures des portes mis en œuvre par les licenciés.
- Éclairage extérieur du Boulodrome avec LED basse consommation.
- Projet d'une fresque pour embellir le boulodrome couvert.
- Extension du Boulodrome couvert.

10 QUESTIONS DIVERSES :

Par Georges ANDRE : il semble que le nombre d'adhérents augmente de façon exponentielle : c'est bien mais est ce que les structures vont suivre ? Je pense bien sûr a la salle. Si nous sommes un jour 100 joueurs dans la salle, comment faire ?

Patrice L'HOPITAL répond : 100 joueurs ça ne passera pas il n'y a que 10 terrains dans le Boulodrome dont 9 sont réellement exploitables, ce qui permet de faire jouer au maximum 48 joueurs en triplettes.

Concours du vendredi : est ce que les autres Clubs organisent cette compétition avec prix ou pas ? Si oui, ma question est sans objet, si non je trouve que remettre des prix a des extérieurs est injuste. Je suggère donc que les prix de fin de saison bénéficient aux joueurs du Club.

Patrice L'HOPITAL répond : non, aucun Club ne fait ce genre de challenge, la question sera mise à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du CA.

Par Stéphane Taché : il demande si c'est possible de soumettre au CA l'achat de vestes zippées et de vestes sans manches.

Patrice L'HOPITAL répond : A l'époque un mode de financement par les partenaires avait été étudié, ce mode de financement sera remis à l'ordre du jour du prochain CA.

Par Alain Knab : il demande si c'est possible d'avoir des casquettes.

Patrice L'HOPITAL répond : oui cela est possible.

Par Monique OMNES : elle demande d'autres vestes imperméables les actuelles prennent l'eau.

Patrice L'HOPITAL répond : Une demande de prix au même titre que les casquettes sera faites afin de proposer ses articles aux adhérents.

Prise de parole par la Municipalité, Madame CLECH félicite le CA pour note AG cadrée, et nous remercie pour notre règlement intérieur.

Un plan de sobriété énergétique va être mis en place, les Clubs vont devoir faire des efforts, une réunion aura lieu avec les différentes associations de la commune.

Bravo pour l'entretien de la salle, les bénévoles y mettent leur bonne volonté.

L'éclairage extérieur pourrai voir le jour plus tard, pour la fresque cela n'est pas une priorité.

Le Club est dynamique mais beaucoup de licenciés.

Prise de parole par Madame TALANDIER : c'est la première fois que j'assiste à l'Assemblée générale de votre association, vous êtes très dynamique, la gestion est rigoureuse et sérieuse, vous avez de plus en plus d'adhérents d'année en année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

La secrétaire générale : BIELOFF Christelle.

Le secrétaire adjoint : LE GOUILL Marc

